

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 12
de Votants : 15

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 09 Février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Catherine CADENET à Mme Isabelle NEGRE, Mme Claudine IACOVO à M. ARTIS Frédéric, M. Simon PUECH à M. Jean-François VIDAL.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine ARTIS.

Objet : Demande de subvention au titre de la DETR, exercice 2023, voirie dégradée.

Monsieur le maire présente le devis établis par l'entreprise GUIPAL pour l'élargissement, soutènement et renforcement de la voirie communale Mas de Ferrière.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve les devis d'un montant de 65 278.05euros HT,
- Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023 à hauteur de 30% au titre de la voirie locale,
- Dit que les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2023,
- Fixe comme suit le plan de financement :
 - Montant des travaux : 65 278.05 euros HT
 - Subvention DETR : 19 583.42 euros
 - Charge communale : 45 694.63 euros HT

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire

